

L'UDAF 62

L'Union Départementale des Associations Familiales

Parce que la Famille ne s'invente pas, parce que ce qui fait famille ne se décrète pas, l'UDAF 62 est le premier partenaire de vos réalités familiales



UNIS POUR LES FAMILLES

NOS MISSIONS

Vous représenter Vous défendre Gérer des services familiaux

Porter votre voix

•••

« En tant qu'association, il n'est pas facile de se rendre compte de toutes les actions que vous faites à l'UDAF. J'ai été surprise de tous les domaines dans lesquels vous intervenez. »

Mme B., salariée d'une association adhérente

« Moi ce que je voulais c'était être entendu; le représentant de l'UDAF m'a permis de m'exprimer auprès de l'hôpital, et a accompagné mon dossier dans les échanges avec l'établissement. »

M. G., usager du système de santé

Vous représenter

L'UDAF 62 assure une mission de représentation officielle des familles reconnue par la loi. Elle propose des délégués aux divers instances, assemblées ou autres oraanismes institutionnels de l'Etat.

Vous défendre

L'UDAF 62 donne avis aux pouvoirs publics et propose des mesures sur les questions d'ordre familial, dans l'intérêt des familles : logement, santé, éducation, budget...

Gérer des services familiaux

Retrouvez nos services sur les autres plaquettes de l'UDAF: Médiations familiales, conseil et accompagnement des familles, Information et Soutien aux Tuteurs Famillaux, Médaille de la Famille, actions innovantes pour améliorer la vie des familles...

Porter votre voix

L'UDAF 62 est un réseau de près de 100 associations adhérentes, réunissant une quinzaine de mouvements, plus de 7000 familles adhérentes, et représentant toutes les familles du département.

> En savoir plus www.udaf62.fr/institution/





03 21 71 83 84udaf62@wanadoo.fr

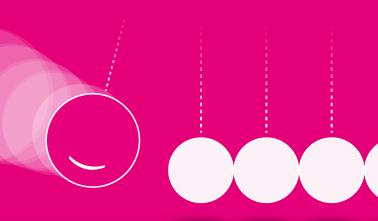




Médiation familiale

Vous vivez des difficultés de communication, une rupture conjugale, parentale ou familiale, le service de médiation familiale peut vous aider

sur initiative individuelle, sur orientation du juge, sur demande de la CAF, sur conseil de tout professionnel





03 21 71 21 55 SUR RENDEZ-VOUS auprès d'un Médiateur familial diplômé d'État



NOS DOMAINES D'EXPERTISE

Séparations conjugales, conflits familiaux, perte d'autonomie, maladie grave, vieillissement, médiation internationale

- « Nous nous séparons et avons besoin de décider ensemble du mode de garde de nos enfants et de la pension alimentaire »
- « Je suis en conflit avec mon père, j'aimerais que notre relation s'apaise »
 - « Suite à un différend avec mon fils et ma belle-fille, je ne vois plus mes petitsenfants »

Pour qui?

Toute personne concernée par un conflit familial, une situation de rupture ou de séparation: parents, couples, fratries, adolescents, jeunes adultes, grands-parents...

Pourquoi?

Rétablir le dialogue, clarifier la situation, identifier les besoins personnels de chacun, rechercher des solutions concrètes.

Permettre une alternative à une procédure judiciaire, accompagner à la rédaction d'une convention parentale pouvant être homologuée par le juge aux affaires familiales.

Comment?

- Un entretien d'information gratuit ;
- Une/des séances de médiation familiale (dont le coût est fonction de vos ressources selon le barème national fixé par la CNAF):

Délivrés par un médiateur familial diplômé d'État, impartial et indépendant, dans un cadre neutre et confidentiel.

En savoir plus www.udaf62.fr/mediation-familiale/





RENSEIGNEMENTS AU

03 21 71 21 55
mediationfamiliale@wanadoo.fr





Point Info Conseil Accompagnement des Familles

Parce qu'il n'est pas toujours simple de s'orienter et de trouver une information claire et complète sur ses préoccupations et difficultés familiales, le PICAF vous guide, vous informe et vous accompagne tout au long de votre parcours







NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Droit de la Famille Soutien à la parentalité Logement

Hand

- « J'ai acheté un produit sur Internet, on ne me l'a toujours pas livré. »
- « Mon père est décédé, je suis dépassée, que faut-il faire maintenant ? »
- « Je me suis senti écouté, et les conseils m'ont été très utiles »

Pour qui?

Toutes les familles du Pas-de-Calais: Toute personne rencontrant une difficulté familiale, administrative, sociale...

Pourquoi?

- Favoriser l'accès à une information lisible et accessible
- Faciliter la vie quotidienne des familles

Comment?

- En levant toute incompréhension avec les institutions
 - En facilitant la connaissance des dispositifs existants
- En apportant une réponse à une demande d'information générale, globale et de qualité
- En proposant un accompagnement de proximité et personnalisé

Conseils gratuits et confidentiels

Sur rendez-vous au

16 Boulevard Carnot à ARRAS

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

En savoir plus www.udaf62.fr/picaf/

RENSEIGNEMENTS AU

03 21 71 22 72

udaf62@wanadoo.fr







Une mine d'idées

Parce que dans chaque génération sommeillent des créateurs, G'INNOV encourage tous les talents, développe et soutient les actions familiales novatrices







NOS DOMAINES D'INNOVATION

Lire et faire lire
HappyFamilivres
Lutte contre l'illettrisme
Arbre à défis
Numérique

•••

- « le contact avec les enfants, leur accueil, leur sourire et sentir qu'on leur apporte quelque chose, savoir qu'ils nous attendent : c'est un échange précieux »
- « je donne de mon temps, si peu, et je reçois beaucoup »
- « cette action permet aux familles qui ne fréquentent pas les bibliothèques et les librairies d'avoir des albums à la maison et de lire des histoires à leur enfant »

G'INNOV renforce le pouvoir d'agir des personnes, de chaque parent, de chaque enfant, de chaque citoyen soucieux de s'engager.

Pour qui?

- Pour tout public: familles, bénévoles, associations, professionnels...

Pourquoi?

- Pour se donner les moyens d'aller plus loin pour partager le plaisir de vivre ensemble
- Pour soutenir et valoriser les compétences
- Pour faciliter la consolidation du lien social, familial
- Pour lutter contre l'isolement

Comment?

En encourageant les talents et en développant les actions familiales novatrices.

En étant un laboratoire d'idées pour la création de nouvelles formes d'accompagnement des publics dans les domaines de la lutte contre l'illettrisme, de la promotion de la lecture, de la laïcité, de la citoyenneté, de l'intergénérationnel, de la jeunesse, de l'éducation et du numérique.

En savoir plus www.udaf62.fr/ginnov/





03 21 71 21 88udaf62@wanadoo.fr





Entre aidance et dépendance, autant de bulles de respiration que de solutions concrètes.

Vous êtes, avez été ou serez un jour aidant d'un proche vulnérable. Une équipe à vos côtés, le quotidien facilité, la solitude et l'isolement partagés, le deuil accompagné



03 21 71 83 84



NOS ACTIONS

Ressources&Rires
Papot'âges
Itinérance collection é-moi

- « J'aimerais qu'un jour mes enfants arrêtent de se disputer pour moi »
 - « Personne ne m'entend »
- « Je n'ai plus de vie sociale »
 - « J'étais accompagné pendant qu'il était là, maintenant qu'il est parti c'est le vide »

Pour qui?

- Les personnes en situation de vulnérabilité (dépendance, vieillissement, handicap, longue maladie...)
- Les aidants à tout moment de leur accompagnement
- Les aidants après le décès de l'aidé
- Tous les professionnels intervenant auprès des personnes en situation de vulnérabilité

Pourquoi?

Aidants-aidés, professionnels, vous avez besoin d'écoute, de soutien, d'accompagnement, de sécurité, de reconnaissance, de protection, d'informations et de communication.

Comment?

- Par des entretiens individuels, familiaux, des groupes de parole, des ateliers d'entraide
- Par des informations collectives avec expert: notaire, juge des tutelles, conseil départemental, mandataire judiciaire...
- Par des relais auprès d'un réseau de professionnels
- Par l'utilisation ou le prêt de la collection de peinture É-moi prétexte à l'échange

En savoir plus www.udaf62.fr/bulles2vies/





RENSEIGNEMENTS AU

03 21 71 83 84
bulles2vies.udaf62@gmail.com





TUTELLE?

Des professionnels vous orientent





Deux solutions pour vous aider

Pour les familles:

0 806 80 20 20 Service gratuit

Pour tous:

http://protection-juridique.creaihdf.fr/



NOS ACTIONS

Écoute Information Soutien

- « C'est bien de pouvoir parler à quelqu'un de confiance et qui a l'habitude. »
- « C'est complexe au début. C'est rassurant de savoir que des gens pourront m'éclairer. »
 - « Je m'occupe seule de ma fille handicapée et je me demandais comment la protéger quand je ne serai plus là. Le service m'a expliqué les différentes possibilités.»

Ces questions vous concernent?

- Comment protéger un proche vulnérable? Maintenant ou à l'avenir?
 Comment faire une demande de protection?
- Vous êtes tuteur ou curateur. Quelles sont vos obligations? (compte de gestion, inventaire de patrimoine, autorisations du juge)
- Quelles sont les différences entre curatelle et tutelle? Quels sont les droits des personnes protégées?

Des réponses de professionnels

- Un accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à midi
- Des rencontres individuelles sur rendez-vous
- Des réunions d'information collectives

Un service de proximité gratuit, indépendant.



En savoir plus www.udaf62.fr/infos-tuteurs-familiaux/





RENSEIGNEMENTS AU

0806 80 20 20
sistf62@gmail.com

